

LE CASSIDEN

Novembre 2012



EDITO

Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

Après la très belle réalisation de rénovation des 21 petites rues du centre du village, nous avons inauguré le 13 octobre dernier, le passage en encorbellement de la route Pierre Imbert.

Cet aménagement, attendu depuis longtemps par les Cassidens, je l'ai souhaité dès le tout début de mon mandat pour la sécurité des riverains et des usagers de cette voie, très fréquentée. Et je suis heureuse du résultat ! Sachez qu'avec toute mon équipe mais aussi avec toutes celles et tous ceux qui aiment notre village, nous poursuivons la mise en oeuvre des belles orientations politiques que nous nous sommes fixés pour faire de Cassis une ville qui avance tout en conservant son âme et son authenticité.

Début 2013, les travaux du Citystade Sébastien d'Orso s'achèveront tandis que les travaux pour l'agrandissement du parking des Mimosas débiteront. Dans un an, nous aurons un parking en infrastructure (enterré) de 400 places dans le centre de Cassis. Pendant la durée de ces travaux, la rue Autheman et la rue Isnard seront fermées à la

circulation (sauf aux riverains). La commune mettra en place un dispositif de cars et de pédibus pour les parents d'élèves (voir page 2).

Parallèlement, nous travaillons à sortir définitivement les cars de tourisme du centre de Cassis et plus particulièrement de la zone des carriers. Pour cela nous allons aménager un parking aux Gorguettes qui comprendra d'une part une zone destinée aux véhicules « visiteurs » qui fonctionnera avec le système de navettes que vous connaissez, et d'autre part, une zone dédiée aux cars de tourisme, dont les passagers seront transportés jusqu'au centre du village grâce au petit train.

Dans le même secteur, et toujours début 2013, débiteront les travaux d'extension du cimetière du Mussuguet. En septembre prochain nous disposerons de 102 concessions et 370 places en plus.

Les travaux du centre de la petite enfance débiteront aussi au début de l'année 2013. Comme nous nous y étions engagés, une crèche municipale pouvant enfin répondre aux besoins des jeunes parents cassidains est lancée ! Et notre volonté d'avoir une vision globale et structurante pour Cassis nous a conduits à concevoir ce centre de l'enfance comme le lieu où tous les services de la pe-

tite enfance seront regroupés. Ainsi à côté du multi accueil de 55 places, seront installés le Lieu Parents Enfants ainsi que le réseau d'assistantes maternelles. Une consultation PMI (Protection maternelle et infantile) devrait réapparaître sur le village et elle aussi sera installée dans ce centre voué à l'enfance... Le tout sur le domaine de la Resplido et donc en lien direct avec toutes les structures liés à l'Enfance (Ecoles, ALSH).

Les travaux de la zone artisanale, quartier du Brégadan, débiteront en septembre 2013. Enfin la commune a obtenu de la part de Lafarge le foncier nécessaire à sa réalisation.

A proximité, les travaux de viabilisation des terrains dédiés à la création de l'établissement avec service médical aux personnes âgées, du centre de radiologie et d'une zone d'activité tertiaire, aménagés par notre concessionnaire la SOLEAM (voir page 2), devraient débiter fin 2013.

Ainsi, nous permettrons à des entreprises de se développer sur notre territoire et de ce fait créer de nouveaux emplois.

Et je souhaite rappeler que ces terrains n'auraient pu en aucun cas accueillir des logements pour nos enfants puisque depuis 1999, date à laquelle le Plan d'Occupation des Sols

a été voté par mon prédécesseur, ils sont destinés à l'accueil d'activités économiques !!!

Enfin, pour pallier au manque de logements sociaux, et suite aux trente et une villas des Brayes inaugurées en mai dernier, nous réalisons cette année un projet novateur en matière environnementale de cinq logements conventionnés avenue Alphonse Daudet. Ce projet pilote préfigurera tous nos programmes de logement à venir.

Mesdames et messieurs, chers amis Cassidens, en investissant pour vous, nous investissons pour notre avenir et celui de nos enfants.

Danielle MILON

Maire de Cassis

*Vice-Présidente de la Communauté urbaine
Marseille Provence Métropole*



TRANSPORT SCOLAIRE

Ce qui va changer dès la rentrée des vacances de la Toussaint pour les élèves du primaire.

Comme vous le savez, deux grands projets très attendus des Cassidens seront réalisés en 2013 : la création de l'Espace Petite Enfance à la Respélido et l'agrandissement du parking des Mimosas. Mais cela ne se fera pas sans travaux et sans nuisance ! D'où la nécessité de s'adapter aux impératifs de ces deux chantiers. Madame le Maire a particulièrement veillé à ce que l'accompagnement de vos enfants à leur école se fasse dans les mêmes conditions de sécurité et de couverture géographique. Nous vous présentons les grandes lignes de ce qui va changer dès la rentrée des vacances de la Toussaint (lundi 12 novembre).

1 - LE TRANSPORT SCOLAIRE

Pendant la durée des travaux

- Les travaux à la Respélido vont empêcher le passage des enfants par le jardin de la Respélido et l'arrêt des bus rocade Vence.

- Les travaux du Parking des Mimosas vont entraîner la fermeture des rues Autheman et Isnard à la circulation des véhicules dans les 2 sens (sauf pour les riverains).

Initiatives prises

- Les bus scolaires actuels seront remplacés par des « petits bus » et les six trajets actuels seront réorganisés en cinq circuits couvrant bien entendu tous les arrêts actuels.
- La municipalité et la Communauté urbaine ont travaillé avec le transporteur afin d'adapter les horaires de prise en charge des enfants à la nouvelle organisation.
- Un document réalisé par le service enfance précisant tous les horaires a été distribué aux élèves des deux groupes scolaires du village par les enseignants.

Avantages du nouveau dispositif

- Les « petits » bus vont pouvoir descendre l'avenue Agostini et donc déposer et récupérer les enfants au niveau du Centre culturel.
- Outre le fait que Cassis gagnera à ne plus être parcouru par des bus de gros gabarit et

très loin d'être remplis, les enfants auront à parcourir un trajet bien plus court et plus confortable pour eux.

2 - RECOMMANDATION FAITE AUX FAMILLES

Malgré tous les moyens déployés par la municipalité pour limiter les désagréments liés aux travaux du parking des Mimosas et de l'Espace Petite Enfance, il faudra modifier certaines de nos habitudes.

Les parkings

Nous vous rappelons que pour ceux d'entre vous qui accompagnent leurs enfants à l'école le matin, le parking de la Viguerie à proximité des écoles vous permet un stationnement facile et gratuit pendant une heure.

Par ailleurs, le parking du Casino est totalement gratuit tous les matins (sauf le dimanche) de 7h à 13h.

Le pédibus

Afin de multiplier les dispositifs pouvant rendre service aux familles pour tout ce qui concerne l'accompagnement et la récupération des enfants à l'école, Madame le Maire et son adjointe à l'Enfance et Petite Enfance, Dominique Matéo, ont sollicité les représentants des parents de chaque école pour leur proposer la mise en place d'un pédibus. Ce service, organisé et géré par les parents, consiste à mettre en place trois points de rencontre vous permettant de confier vos enfants à des adultes clairement identifiés et qui se chargent de les conduire à pied jusqu'à l'école où ils les confient aux enseignants. De même, ils les récupèrent à l'école à 16h30 et les conduisent aux points de rencontre où les parents peuvent aisément les récupérer. Ce dispositif évite l'encombrement des abords des écoles et permet à des parents de gagner un temps parfois précieux aux heures d'ouverture et de fermeture des écoles.

Renseignements auprès des établissements scolaires.

PÊLE-MÊLE

Pour mieux faire connaître le lieu d'accueil du Secours Catholique

L'antenne de Cassis du Secours Catholique a présenté cet été un stand de brocante pendant 2 jours de marché à l'entrée du jardin public. Ce stand garni grâce à la générosité des Cassidens a permis de récolter suffisamment d'argent pour l'installation de petits ateliers : cuisine, couture, arts appliqués et cours de Français...

Si vous cherchez un contact, un lieu d'écoute et/ou une aide, l'antenne de Cassis tient sa permanence tous les vendredis matins au 1 rue Abbé Mouton.

Pose d'abris voyageurs sur la commune

Afin de répondre à l'accroissement du nombre d'utilisateurs qui fréquentent les lignes du réseau Marcouline et aux scolaires, la ville de Cassis a sollicité la Communauté urbaine MPM afin que soit étudiée la possibilité d'installer de nouveaux abris voyageurs sur notre commune. Suite à un avis favorable, la CUMPM vient de procéder à l'aménagement de 3 nouveaux abris (Monseigneur de Belzunce, Hauts Cépages et Cabrol/Marne). Un nouvel arrêt est également en cours d'installation à la gare avec quai d'attente accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'Immobilier autrement à Cassis !

Créé en mai 2008, I@D a pour vocation la commercialisation de biens immobiliers en réseau. L'ADN d'I@D repose sur 3 piliers : l'immobilier, internet et le marketing de réseau. 100 000 mandats de ventes partagés par plus de 1500 conseillers immobiliers indépendants, gage d'une grande visibilité. Avec réactivité et savoir faire, I@D offre toute une panoplie de services à ses clients et privilégie pleinement une relation de proximité, ainsi qu'une personnalisation commerciale, juridique et technique du projet immobilier. I@D

s'installe dans votre village !

Contact : T. Cucheval au 06 61 72 35 07 ou thierry.cucheval@iadfrance.fr

Nouveaux arrivants, faites-vous connaître !

Vous avez choisi de vivre à Cassis au cours de cette année. A cette occasion, Madame le Maire et son conseil municipal seraient heureux de vous recevoir le 7 décembre prochain pour vous présenter la commune. Pour recevoir une invitation, vous pouvez contacter le service communication au 04 42 01 66 73, ou par mail à i.boucherot@cassis.fr ou encore en un clic sur www.cassis.fr (les démarches en ligne, me faire connaître comme nouveau Cassidien).



OPINION LIBRE

Terrain à vendre, le retour !

Nous venons encore de nous « délester » d'une parcelle de près de 60 000 m² sur le site du Brégadan au profit de la SOLEAM. Certes, on va nous dire que c'est pour le développement économique de Cassis ainsi que pour la future maison de retraite privée, etc. Mais une fois de plus, nous perdons la possession de notre territoire et quelle proposition ou opposition pourrions-nous faire par la suite à la SOLEAM ? Développement économique alors qu'on ne sait pas où loger nos enfants. Heureusement que vos prédécesseurs ont su engranger des surfaces.

Au moment où notre commune finalise son jumelage avec Portofino en Italie, on nous dresse au dernier conseil municipal les points communs entre ces deux communes qui justifient et expliquent ce choix. Un des critères retenus est le fait que le maire de ce petit village italien soit lui aussi réélu suite à un recours drôle de critère. Il y en a d'autres plus sérieux, il est vrai.

Prenons plutôt exemple sur la circulation, le stationnement et l'accès aux espaces publics pour les non-résidents de ce petit port ligure.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants », Antoine de St-Exupéry.

« Ensemble pour Cassis »

Claire Forestier-Maréchal, André Jayne, Jocelyn Boyer

TRANSPARENCE

Quelques éclaircissements concernant le SOLEAM...

La SOLEAM est notre aménageur : le conseil municipal l'a chargée, entre autres, de porter le projet de développement économique et médico-social du Brégadan. Ce terrain n'est en aucun cas cédé à la SOLEAM !!!

La SOLEAM est statutairement aux ordres du Maire et du Conseil Municipal, exactement comme un service de la Ville. D'ailleurs, les relations que nous entretenons avec la SOLEAM sont appelées, en droit, des relations « in house », « dans la maison », pour exprimer le fait que la SOLEAM ne dispose d'aucune marge de manoeuvre vis-à-vis de la municipalité.

Oui, vous avez raison, nous avons besoin de logements pour nos enfants et vous savez que nous nous y employons. Nous avons également besoin de développement économique, c'est-à-dire d'emplois, pour ces mêmes enfants, nous avons également besoin d'une nouvelle structure apte à accueillir nos anciens, et nous nous y employons notamment avec le développement économique et médico-social de la zone du Brégadan.

Pour toutes les infos concernant la SOLEAM, se reporter au Cassidien de novembre 2010 en ligne sur www.cassis.fr sur (<http://www.cassis.fr/mairie/les-publications/le-cassidien/pageGestionDoc/2/>)

Danielle Milon

SPORT & LOISIRS

Pendant les vacances de la Toussaint, la ville de Cassis organise des activités sportives et de loisirs pour les enfants et les jeunes Cassidens.

- Pour les 7/10 ans et les 11/13 ans un stage multisports est prévu du lundi 5 au vendredi 9 novembre.

Les enfants pourront pratiquer et selon les conditions météo : des sports collectifs, du futsal, du tir à l'arc, des sports d'opposition, du kayak et la baignade en piscine. Les activités se feront de 14h à 17h, avec une journée de clôture le vendredi de 9h à 17h.

Renseignements et inscriptions : Service Sports Loisirs au 04 42 01 92 89 ou 04 42 01 87 60.

- Pour les 7/14 ans, l'école de voile propose des stages en optimist et en catamaran New Cat 12 pour ceux qui recherchent des sensations ou la découverte des activités nautiques.

Horaires : de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30 selon le niveau de pratique.

Renseignements et inscriptions : École de voile au 04 42 01 16 65.

- Les jeunes de 12 à 17 ans sont accueillis à l'Espace Jeunes en libre accès de 14h à 19h pour de multiples activités gratuites ou avec participation.

L'Espace Jeunes propose une initiation escalade et un stage de surf pour ceux qui aiment les sports de pleine nature en début de semaine pendant les vacances de Toussaint.

Puis au programme du 5 au 9 novembre de 17h à 19h : Tournoi de ping-pong le lundi 5, sports collectifs au gymnase le mardi 6, sortie cinéma le mercredi 7, soirée média « musiques et film » le jeudi 8 et soirée « jeux de sociétés » le vendredi 9.

Renseignements au 04 42 01 87 60 ou 04 42 73 84 07. Espace Jeunes allée Paul Bérard (RDC du centre Roland Rigaud).

NOUVEAUTÉ À L'ÉCOLE DE VOILE

Depuis fin septembre, l'école de voile s'est enrichie de nouvelles activités catamaran New Cat 16 pour les adultes les jeudis, vendredis de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30 à la séance et les samedis de 13h30 à 16h30 au semestre. De plus, toujours durant la période scolaire, de nombreux créneaux enfants ont été ajoutés le mercredi en optimist et en catamaran New Cat 12 pour satisfaire la demande : profitez-en !

La voile est une activité que l'on peut pratiquer de mars à décembre et qui permet de découvrir Cassis et ses environs dans des conditions exceptionnelles.

Renseignements et inscriptions à l'école de voile au 04 42 01 16 65.

PORTOFINO É... CASSIS 2012

Portofino, notre ville si naturellement jumelle

«Cassis et Portofino sont des villes si naturellement jumelles» s'exclamaient le Consul général d'Italie, Dott. Bernardino Mancini, en novembre 2009 lors de l'inauguration du premier marché italien de Cassis.

Saisonnalité du tourisme, innovation dans nos modes de circulation, redimensionnement nécessaire du stationnement, pression immobilière, soutien à nos commerces traditionnels, préservation de notre environnement, autant de problématiques communes qui ont poussé quelques Cassidens amoureux de leur village, quelques élus et le service communication de la Ville de Cassis, à proposer à notre cousine génoise un jumelage.

Après l'exposé, en Conseil municipal à Portofino, d'un dossier présentant les similitudes frappantes entre nos deux communes tant au niveau historique, que géographique, démographique ou socio-économique, les élus transalpins ont adopté en juillet dernier à l'unanimité le principe du jumelage.

A Cassis, même si certains n'ont retenu que l'anecdote, c'est avec le même enthousiasme que ce jumelage a été adopté lors du dernier Conseil municipal le 24 septembre 2012.



Pistes de réflexion communes, échanges d'expériences conduiront naturellement nos deux municipalités à élaborer ensemble dans les décennies à venir une véritable stratégie commune de développement économique responsable, un plan de déplacements maîtrisés, et une politique de développement touristique durable. Ce jumelage sera officialisé par la signature d'une convention entre nos deux communes, lors de la venue prochaine du maire de Portofino, dott. Giorgio d'Allia, en mairie de Cassis.

La « perle de la méditerranée » s'invite à Cassis

Forêts du succès populaire des 3 précédentes éditions, la Ville de Cassis et la Chambre de Commerce Italienne pour la France à Marseille (CCIFM) renouvellent pour la quatrième année consécutive leur partenariat pour installer dans notre village un véritable «mercato».



Coincitant cette année avec les vacances de Toussaint, le temps d'un week-end prolongé, du jeudi 1er au lundi 5 novembre 2012, Cassidens et touristes seront chaleureusement invités à profiter de notre douceur de vivre naturelle, et flâner dans les allées du « village italien » installé sur la place Baragnon - transformée pour l'occasion en véritable piazzetta génoise - où tous les ingrédients de l'art de vivre à l'italienne seront proposés.

En l'honneur de notre jumelage avec Portofino, cette quatrième édition de « ITALIA É... Cassis », rebaptisée pour l'occasion « PORTOFINO É... CASSIS » rassemblera une trentaine d'artisans et producteurs transalpins qui proposeront leurs spécialités : la gastronomie sera bien sûr très largement présente avec le parmesan, la pancetta, les panettone, les vins du Piémont, les Prosecco pétillants et, nouveauté cette année, les vins de Portofino.

Tous les «must-have» de la Riviera seront également à l'honneur avec les cachemires et peaux lainées, la maroquinerie, les chemises, cravates, costumes, gants et, nouveauté cette année, les accessoires de mode en fourrure italienne.

Animations, apéros et ambiances musicales

viendront rythmer ces cinq journées, avec en point d'orgue, samedi 3 novembre à midi, le désormais traditionnel et très attendu défilé des Vespa et Fiat 500 dans les rues du village et sur le port, lors duquel la concession FIAT de Marseille présentera officiellement la toute nouvelle Fiat 500 L et proposera des essais sur route.

Comme chaque année, tous les Cassidens, heureux propriétaires de Fiat 500 ou de Vespa, seront conviés à se joindre à ce défilé, et à exposer leurs pièces de collection sur l'esplanade Charles de Gaulle et la promenade A. Briand. Programme en page 4.

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE : « Vespa du Cœur » !

En partenariat avec le Lions Club Cassis Calanques et le Vespa Club d'Aix-en-Provence, les affiches, (toujours signées Monsieur Z) ainsi que des mugs collector seront proposés à la vente, et des baptêmes en Vespa seront organisés dans le village.

Chaque vente d'affiche ainsi que chaque baptême donnera droit à un ticket de tombola* avec pour dotation un séjour de 3 jours pour deux personnes en hôtel**** à Portofino (hors transport), la reproduction de l'affiche originale signée par l'artiste sur toile grand format, et des paniers gourmands.

*L'intégralité des recettes sera reversée au Lions Club de Cassis au profit de l'enfance malade.

Renseignements et tarifs auprès du service communication de la mairie au : 04 42 01 66 55.



FESTIVAL DU RIRE

Les 16 et 17 novembre, faites le plein d'humour l'espace d'un week-end ! C'est ce que vous promet le Festival du rire de la ville de Cassis en vous proposant des artistes reconnus ou de jeunes talents à l'avenir prometteur qui vous présenteront des spectacles aux univers variés.

AU PROGRAMME

VENDREDI 16 NOVEMBRE

.20 h : 4 jeunes talents partagent l'affiche de la première partie

- **Delphine Delepaut** dans « MOTAMORPHOSE ». Gags, humour et énergie dans une valse de sketches ou défilent des personnages aussi drôles que touchant !
- **Jean-Marc Joachim** dans « Quelle que soit la maigreur d'un éléphant, ses couilles remplissent une marmite ». Humoriste repéré par Canal + grâce à son One-Man-Show mélangeant sketches et stand-up.
- **Olivia Moore** dans « Mère indigne ». Votre vie est ordinaire comme une ratte du Touquet ? Olivia Moore la passe au mixer : Venez goûter son hachis pimenté !
- **Bonaf.** Le Bonaf vient de Béziers. Sa folie, son énergie, sa poésie et ses personnages nous emportent dans son univers complètement déjanté.

.21h : Anthony Joubert

Anthony Joubert est un grand enfant qui s'amuse sur scène pour décrire la vie telle qu'il la voit. C'est avec une énergie folle qu'il mime, danse et chante son récit. Beaucoup de répartie, un peu de maladresse et un soupçon de provoc', juste ce qu'il faut.

SAMEDI 17 NOVEMBRE

. 20h : Karim Duval (lauréat 2011) dans « D'un commun accord »

Entre «stand-up», confidences et personnages loufoques, ce jeune «humoriste-ingénieur ascendant musicien» nous embarque dans un voyage comique haut en couleurs vives... ou noires. Un voyage, ou tout simplement sa vie, celle d'un franco-sino-marocain portant un regard sur le monde à la fois juste et décalé.

. 21h : Patrice Laffont dans « Je hais les jeunes »

Ancien animateur vedette de la télévision, Patrice Laffont se met au one man show, passant au crible les attitudes qu'il déteste chez les futurs adultes en s'attaquant, avec humour et tendresse, aux travers de la société.

Tarif : 15 € - Tarif réduit : 10 €. Renseignements et billetterie à l'Office de Tourisme de Cassis : 0892 259 892.



ANTIQUES ET MODERNES

Du 1^{er} au 4 novembre 2012

A l'occasion de cette 6^{ème} édition, une douzaine d'exposants vous proposeront des œuvres pour la plupart inédites. Antiquités ou œuvres d'art contemporain, vous prendrez plaisir à découvrir les pièces de collection que vous présenteront les marchands, galeristes, artistes et collectionneurs présents.

A noter cette année, l'exposition recevra pour la première fois la Galerie parisienne Jean François Cazeau qui exposera une œuvre de Pablo Picasso, la Tête de Femme n° 2, le Portrait de Dora Maar, 1939. Une occasion unique de découvrir un authentique « Picasso » dans un cadre intimiste.

Autres temps forts pour les amateurs d'art :

- Jeudi 1^{er} novembre à 11h : Conférence du Docteur Chapoy – « les femmes peintres à travers les siècles ».
- Vendredi 2 novembre à 18h : Table ronde animée par Gilbert Mouret, commissaire de l'exposition et expert au CNES, en présence de différents experts : Nicolas Alazay, gestionnaire de Patrimoine ; Daniel Chol, expert en assurances ; Bernard Guerguy, Artecosia.

Cette rencontre est organisée en partenariat avec le Lions Club Cassis les Calanques.

L'exposition sera ouverte tous les jours de 10h30 à 18h30 à l'Oustau Calendal. Entrée libre. (Don de 2€ non obligatoire reversé au profit du Téléthon).

Informations : 092 39 01 03 ou www.ot-cassis.com

ECHO DES ASSOCIATIONS

Le Souvenir Français

Journée nationale le 1^{er} novembre

L'association nationale du Souvenir Français a pour mission de conserver la mémoire des Morts pour la France et de la transmettre aux générations successives. Afin d'accomplir sa mission, chaque année en période de Toussaint, elle est autorisée à quêter aux portes des cimetières et sur la voie publique. En ce qui concerne le Comité de Cassis, la quête aura lieu sur les marchés des 31 octobre et 2 novembre et aux portes du cimetière ville les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre. En réservant le meilleur accueil aux quêteurs, les Cassidens aideront à l'accomplissement de cette mission. Par ailleurs, à l'occasion de ces « Journées nationales des sépultures des Morts pour la France », le Comité de Cassis procédera à une cérémonie de recueillement le jeudi 1^{er} novembre à 11h30 au Monument aux Morts du cimetière ville en présence de Danielle Milon, Maire de Cassis, du Conseil municipal, des personnalités militaires et civiles et de la population. Contact : Julien Fenech, Président Tél. : 04 42 01 27 49.

L'Armistice du 11 novembre 1918

94^{ème} anniversaire

L'Union des Anciens Combattants de Cassis, forte de ses 109 adhérents, prépare avec la municipalité la célébration du 94^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Il s'agira ce jour là d'honorer tous les morts pour la France de tous les conflits. Roger Veilex, Président de l'association rappelle qu'à cette occasion sera effectuée une quête au profit du bleu de France sur la voie publique par les enfants des écoles dont la collecte est reversée intégralement aux invalides de guerre et civils. L'association remercie d'avance la générosité des Cassidens. D'autre part, l'association vous informe que la liste des opérations dites OPEX pour le bénéfice de la carte du combattant est parue au journal officiel du 26 juillet dernier. Ceux et celles qui sont intéressés peuvent se renseigner au siège de l'association qui prendra en charge la constitution de leur dossier. Contact : Roger Veilex, Président 26 rue du Jeune Anarchasis. Tél. : 04 42 01 13 56.



La Banque alimentaire

La collecte nationale

Comme chaque année, la collecte de la Banque alimentaire est un formidable élan de solidarité où tous les produits recueillis durant deux jours sont redistribués aux plus démunis dans le département. Cette année, les bénévoles vont collecter des aliments vendredi 23 et samedi 24 novembre chez Fourchette et Potager, Petit Casino, Spar et Marché U. La Banque alimentaire des Bouches-du-Rhône et ses bénévoles vous remercient par avance de votre générosité.

